



Pour être enregistré comme administrateur de votre entreprise pour les données GPEC, compléter et signer ce document. Il devra nous être transmis à l'adresse suivante : servicesentreprises@cnieg.fr

Votre entreprise

Code entreprise : _____ Nom entreprise : _____

Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____

Représentant légal de l'entreprise : _____

L'administrateur :

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____ Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Email : _____ N° de téléphone : _____

Le suppléant :

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____ Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Email : _____ N° de téléphone : _____

Je déclare sur l'honneur être pleinement conscient(e) des obligations, concernant la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, en application de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés conformément à la "Déclaration d'engagement à respecter le RGPD" signée par mon entreprise.

Je transmets avec le formulaire d'inscription de l'administrateur pour le Service de Données GPEC entreprise, la déclaration d'engagement à respecter le RGPD signé.

Signature du représentant légal de l'entreprise

Une vérification de l'exactitude de vos déclarations et de l'authenticité des documents produits peut être effectuée dans le cadre de l'exercice du droit de communication prévu par les articles L. 114-19 à L. 114-22 du code de la sécurité sociale.
La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles 313-1 et suivants, 441-1 et suivants, 441-6 et suivants du code pénal).
Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers, aux libertés ainsi qu'au Règlement Général sur la Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et, dans certains cas prévus par la loi, d'opposition vis-à-vis des données vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au Délégué à la protection des données de la CNIEG.